

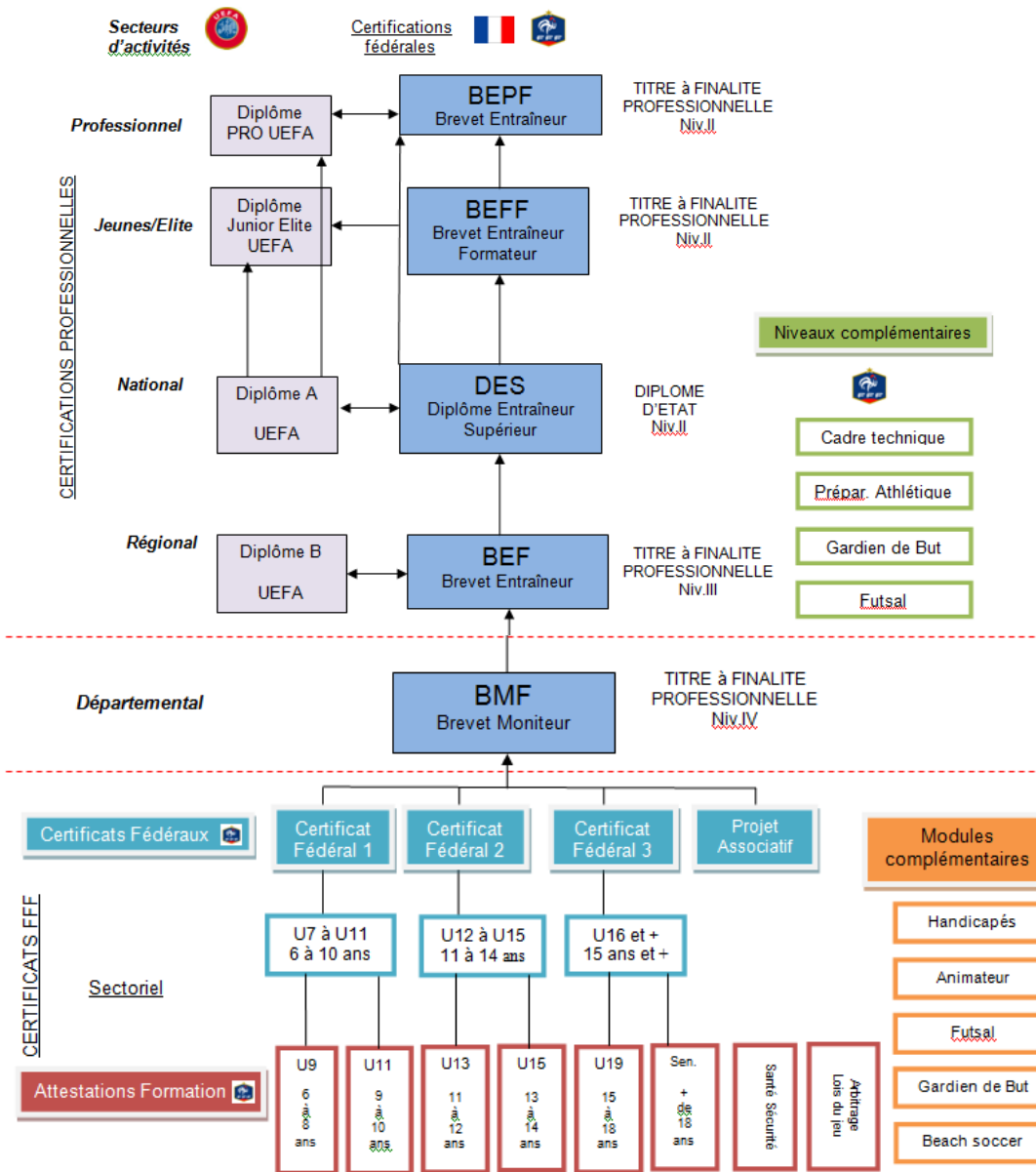
BMF - BEF

Document D.T.N.
Cellule formation

novembre 2012



3-L'architecture des formations



Brevet Moniteur de Football



Il est en capacité de mettre en œuvre les programmes d'encadrement sportif, transmis par la direction technique nationale de la FFF, dans le champ des différentes pratiques de base du football amateur (tous âges).

Conditions d'entrée	Les unités de formation	Les modes de certification	Les équivalences
<p>- être âgé de 16 ans révolus pour l'entrée en formation.</p> <p>- être licencié à la FFF</p>	<p>- UC1 > CFF1 : 32h</p> <p>- UC2 > CFF2 : 32h</p> <p>- UC3 > CFF3 : 32h</p> <p>- UC4 > CFF4 : 32h</p> <p>- Module santé – Sécurité : 35h</p> <p>- Module : Arbitrage : 35h</p> <p>+ Stage club > 346h</p>	<p>-UC1 Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U6 (moins de 6 ans) à U11 (moins de 11 ans), en sécurité</p> <p>-UC2 Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité</p> <p>-UC3 Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux seniors, en sécurité</p> <p>Evaluation : MSP + rapport de stage</p> <p>-UC4 Etre capable de contribuer au projet associatif d'un club ou d'une structure de football, en sécurité</p> <p>Evaluation : Soutenance de dossier</p> <p>-PSC1 -Attestation de participation sur les modules.</p> <p>-----</p> <p>- Avoir 18 ans</p>	<p>BMF = UC8 et UC9 du BPJEPS « mention football »</p> <p>BPJEPS « mention football » = UC1 et UC 2 du BMF</p> <p>Initiateur 1 = UC1 = CFF1</p> <p>Initiateur 2 = UC 2= CFF2</p> <p>Animateur Seniors = UC 3</p> <p>CFF4 = UC 4</p>

Brevet Entraîneur de Football

Entraîneur de plus haut niveau régional et plus haut niveau national de jeune.



Conditions d'entrée (hors VAE)	Les unités de formation	Les modes de certification	Les équivalences
<p>Le candidat doit au moment de son inscription à la certification finale :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être âgé de 18 ans révolus, - être licencié à la F.F.F. <p>- être titulaire de l'attestation de niveau de jeu régional délivrée par la F.F.F.,</p> <p>- être titulaire de l'Attestation de Formation (AFPS) ou de la (PSC1),</p> <p>- être titulaire de l'attestation fédérale en arbitrage FFF</p> <p style="text-align: center;">Et,</p> <ul style="list-style-type: none"> - être titulaire du BMF obtenu après le 2 avril 2008, <p style="text-align: center;">Ou,</p> <ul style="list-style-type: none"> - être ou avoir été sportif de haut niveau de football inscrit sur la liste ou, - être ou avoir été joueur en ligue 1 ou ligue 2 ou National ou CFA ou CFA2 pendant 100 matches en seniors, ou, - être ou avoir été joueuse en D1 ou D2 féminine ptd 100 matches en seniors, ou, - être titulaire du BEES 1 Foot, ou, - être titulaire de B.P. JEPS mention Foot <p style="text-align: center;">et</p> <p>Avoir satisfait à un entretien avec le jury au cours duquel le candidat présentera son projet professionnel et ses connaissances pédagogiques.</p> <p>Le candidat doit présenter son livret de formation dûment renseigné pour l'entrée en formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - UC1 > 40h EC de mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football - UC2 > 120h EC d'entraîner, en sécurité, une équipe de niveau régional et de niveau national de jeunes - UC3 > 80h EC de diriger une équipe de niveau régional et de niveau national jeunes. - FOAD > 60h - Stage Club > 360h 	<ul style="list-style-type: none"> - UC1 1° Soutenance orale : le stagiaire présente son projet sportif pendant 30 minutes en 3 étapes: - 1 Document - 1 soutenance - 1 entretien 2° Le candidat, lors d'une épreuve écrite d'une durée de 2h, présente une étude de cas thématique : analyse des éléments structurant un projet sportif - UC2 1° Le stagiaire présente, oralement, pendant 30', son cahier d'entraînement, et propose une analyse des problématiques rencontrées lors du stage pratique de M.S.P. en 3 étapes: - 1 Document - 1 soutenance - 1 entretien 2° Conduire une séance d'entraînement d'une durée maximale de 1h30, en sécurité, suivie d'un entretien de 20' maximum - UC3 1° Le candidat présente, oralement, pendant 30', l'analyse d'un projet de jeu 2° Le candidat dirige une équipe lors d'une compétition de niveau régional et de niveau national jeunes. 	<p>BEES 1 + 400h expérience d'entraîneur attestée (DTN) lors de 2 saisons minimum sur du niveau régional seniors ou Nat jeunes = BEF</p> <p>Equivalence de niveau</p> <p>Le titre à finalité professionnelle du Brevet d'Entraîneur de Football est de même niveau que la Licence B UEFA, et inversement.</p>